



## PPCR : La fin programmée des recours en CAPL !

### Seulement 2 recours cette année...

Initialement il y avait 6 réductions d'un mois (R1) et une réduction de deux mois (R2) en réserve.

Trois R1 ont été attribués par recours hiérarchique avant la CAPL. Par conséquent, il était possible de distribuer trois R1 et une R2 pour cette commission.

Deux recours ont été soumis au vote de cette CAPL.

Les demandes portaient sur l'évaluation professionnelle, la modification du profil croix pour le premier agent et pour le second sur l'évaluation professionnelle ainsi que la modification de la cadence d'avancement.

Le premier agent a vu le commentaire relatif à son évaluation professionnelle modifié avec la suppression de deux mots. Toutefois son profil croix n'a pas été changé.



Pour le second, le commentaire relatif à son évaluation professionnelle a été modifié comme il le souhaitait ainsi que sa cadence d'avancement ( il a obtenu R2 ).

Votre représentant **FO DGFIP 54** :

Jérôme PARISOT

## FO DGFIP 54 - BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e)

- NOM : .....
- PRENOM : .....
- GRADE / échelon (ou indice) : .....
- AFFECTATION : .....
- n° de portable (recommandé) : .....
- adresse personnelle : .....

N° Agora : .....

QUOTITE DE TRAVAIL : ..... %

— si vous souhaitez recevoir la presse syndicale à votre domicile cochez cette case

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE** des Finances Publiques

Fait à ..... le .....

possibilité de règlement en plusieurs chèques à l'ordre de **F.O.-DGFIP 54**



(signature)

La cotisation syndicale est éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%**